

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de N. KAMMACHI, Conseillère communale, relative aux désaccords et conflits interne de la majorité

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI leest de volgende tekst voor:

Je vais être claire, cette interpellation ne porte pas sur un dossier particulier. Pendant les deux mois des congés scolaires d'été, il n'y aura pas de séance du Conseil communal, mais il faut cependant parler de ce qui se passe dans notre commune, au sein même du Collège. J'interpelle car je pense qu'on doit être conscients que ce qu'on voit n'est pas une fatalité alors que de plus en plus de personnes pensent que c'est une fatalité.

Mon interpellation porte sur la capacité de la majorité à gouverner Anderlecht car, depuis plusieurs mois, les Anderlechtoises et les Anderlechtois assistent à un spectacle affligeant : des déclarations dans la presse, des conflits entre partenaires, des règlements de comptes publics, des accusations croisées, des dénonciations de pressions, des intimidations et de rapports de force internes. Et, désormais, un Bourgmestre qui ouvre publiquement la porte à retirer des compétences à certains échevins de sa propre majorité.

Soyons honnêtes, quand un Bourgmestre en arrive à envisager publiquement de retirer des compétences à ses propres partenaires, ce n'est plus une majorité, c'est une coalition en crise. Lorsque cette crise se déroule sur la place publique, ce sont les citoyens qui en paient le prix parce que, pendant que certains se livrent à des combats internes, Anderlecht, les habitants, les fonctionnaires, les associations, les commerçants, les dossiers attendent et la Commune s'enlise !

Ce qui m'inquiète le plus aujourd'hui, ce n'est pas uniquement la division, c'est l'absence de cohérence, c'est cette impression de gouvernance à géométrie variable.

Pour certains, les erreurs sont minimisées, les dérapages sont relativisés, la présomption d'innocence est invoquée immédiatement, alors que pour d'autres, les condamnations politiques tombent beaucoup plus vite. Pour certains, on protège, pour d'autres, on sanctionne. Pour certains, on cherche des excuses, pour d'autres, on cherche des coupables.

Et c'est précisément cela qui mine aujourd'hui la confiance car l'autorité politique ne peut pas être crédible lorsqu'elle applique des règles différentes selon les personnes concernées.

Monsieur le Bourgmestre, vous aimez souvent rappeler que vous êtes le garant de la stabilité de cette Commune. Mais aujourd'hui, qui garantit encore la stabilité de votre majorité ? Qui garantit encore la sérénité des débats ? Qui garantit encore aux agents communaux que leurs dossiers ne seront pas impactés par des conflits politiques permanents ? Qui garantit encore aux Anderlechtois que leurs priorités passent avant les intérêts de parti ?

Nous recevons régulièrement des témoignages de fonctionnaires découragés, des agents qui ont le sentiment que les arbitrages n'arrivent plus, des dossiers qui circulent sans décision, des projets qui ralentissent, des services qui ne savent plus toujours quelle direction suivre. Et, lorsque l'administration souffre, ce sont les citoyens qui souffrent !

Une Commune n'est pas un champ de bataille, ni un ring politique, ni un terrain où l'on mesure le rapport de force entre partis. Non, une Commune est un outil au service de ses habitants. Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'Anderlecht est devenue l'otage des tensions de sa majorité. Je vais même aller plus loin, dans le passé, nous avons connu des majorités composées de partis aux visions différentes et les désaccords existaient mais il existait un cap, une méthode, une volonté de construire. Je pense notamment à l'époque d'Éric Tomas ; on pouvait être en désaccord avec lui, on pouvait contester ses choix mais il donnait le sentiment qu'il tenait son équipage.

Aujourd'hui, nous avons davantage l'impression d'un bateau où chaque membre de l'équipage rame dans une direction différente. Et, pendant ce temps-là, Anderlecht dérive. Pour « ECOLO-GROEN », gouverner signifie autre chose, cela signifie assumer ses responsabilités, créer du collectif, construire des solutions, faire primer l'intérêt général sur les intérêts partisans mais, surtout, respecter les citoyens qui nous ont confié un mandat.

Les Anderlechtois n'ont pas voté pour assister à une série politique sur « Netflix », ils ont voté pour être gouvernés. Dès lors, Monsieur le Bourgmestre, je souhaite vous poser plusieurs questions :

1. Considérez-vous que votre majorité traverse actuellement une crise politique ?
2. Maintenez-vous les déclarations selon lesquelles certaines compétences d'échevins pourraient être retirées ? Si oui, sur quels critères objectifs ?
3. Quels sont aujourd'hui les mécanismes de résolution des conflits au sein du Collège ?
4. Pouvez-vous garantir qu'aucun dossier important pour les citoyens n'a été retardé ou bloqué en raison des tensions internes de la majorité ?
5. Avez-vous pris la mesure de l'impact de ce climat sur le personnel communal ?

6. Comment expliquez-vous le sentiment largement partagé d'une gestion à géométrie variable selon les personnes concernées ?

7. Enfin, pouvez-vous citer aujourd'hui trois priorités stratégiques qui font encore consensus entre l'ensemble des partenaires de votre majorité ? Parce que la question n'est pas de savoir qui gagnera le prochain bras de fer. Non, la question est beaucoup plus simple : qui gouverne encore Anderlecht ? Et, surtout, qui pense encore d'abord aux Anderlechtois ?

M. OUALAOUCH donne lecture du texte suivant :

M. OUALAOUCH leest de volgende tekst voor:

Après dix-huit mois sous la nouvelle législature, il me semblait opportun de faire un premier bilan sur l'état de la situation de notre Commune et des conséquences liées aux décisions prises par le Collège communal.

L'heure est donc venue pour le Collège de recevoir son premier bulletin après un an et demi de mandature en sélectionnant certaines compétences que vous exercez pour analyser les conséquences que cette gestion implique à Anderlecht.

La sécurité : La situation sur le terrain reste des plus instable, une majorité de la population ressent une recrudescence du sentiment d'insécurité accentué par des actes violents et des trafics diverses qui se répètent dans plusieurs quartiers. Les citoyens en viennent, dans certains cas, à devoir trouver des moyens pacifiques pour retrouver un minimum de sérénité dans leur quotidien accentuant encore un peu plus le sentiment d'inaction du pouvoir public.

La propreté : Chaque jour, Anderlecht sombre un peu plus dans l'insalubrité, les dépôts clandestins, les déchets en tout genre. On note également un manque visible de coopération dans la mise en place de solution en collaboration avec les citoyens et les membres de ce Conseil ; comme la difficulté à obtenir des réponses claires aux interpellations ou aux questions écrites par exemple. On note également une perte de confiance des agents communaux envers les représentants politiques tant dans le management que dans la communication établie avec ceux-ci. Un environnement qui donne comme résultat un cadre de vie dégradé et, encore une fois, des citoyens poussés à bout, obligés de mettre en place eux même des moyens pour nettoyer leur commune.

La mobilité : Les routes sont toujours fort embouteillées dû, entre autre, à la mise en place de différents plan régionaux comme le « Good Move 2 », les rues commerçantes

peinent à attirer leur clientèle d'antan avec la diminution des places de parking, d'ailleurs toujours pas l'ombre d'un nouveau plan pour rétablir des places de parking sur la place de la Résistance, comme cela avait été annoncé et des tarifs de stationnement qui continuent à atteindre des sommets exorbitants renforcés par des méthodes abusives de « Parking Brussels » qui rendent difficile la contestation d'une amende.

Les travaux publics : La commune semble être, de part et d'autre, ensevelie sous les travaux qui donnent l'impression, par moment, d'être à l'arrêt. En comptant dans le même temps des chaussées délabrées, des trottoirs non-entretenus et des affaissements qui deviennent de plus en plus récurrents. Tout cela alimente l'insécurité routière et dégrade l'image du paysage communal.

En plus de la gestion des compétences, ce bilan s'appuie également sur l'ambiance générale entre les membres composant le pouvoir exécutif. Si une amélioration de la note finale aurait pu être espérée avec un point positif sur cette partie du bilan, force est de constater qu'il la dégrade encore un peu plus. Entre chamailleries, perte de confiance, travail individuel, manque de perspectives communes, pressions, attaques répétées, polarisation politique, nous ne pouvons que nous inquiéter de la tournure que prennent les choses et se demander si le Collège communal est encore assez soudé que pour pouvoir répondre aux différents enjeux auxquels est confronté notre commune.

Nous arrivons donc à la conclusion de ce premier bilan et, en prenant en considération uniquement les quelques points exposés, vous aurez compris que la délibération ne sera pas des plus positive. Je ne vais donc pas faire durer le suspense en vous indiquant que vous écopez d'un premier carton jaune à prendre comme avertissement, prenons quelques références footballistiques en cette période de Coupe du Monde.

Je vous rappelle également que des moyens coercitifs peuvent être mis en application, parmi ceux-ci : une suspension temporaire, voire définitive, de certaines attributions d'un membre du Collège ou encore en dernier recours le dépôt d'une motion de défiance envers le Collège si celui-ci est considéré comme étant en incapacité d'effectuer son travail.

Vous êtes donc convoqués en deuxième session en espérant que le prochain bilan vous fasse garder la tête hors de l'eau et qu'il vous permettra de vous rattraper ; vous l'aurez compris, le temps est désormais compté.

Pour terminer, ma question au Collège est la suivante :

- Quel est sa position face à la situation dégradée de notre commune à travers les différents points abordés dans l'interpellation et que compte-t-il faire pour reprendre une perspective positive ?

Je vous remercie pour votre écoute, et de la prise de conscience qui en découlera.

Monsieur le Bourgmestre F. CUMPS :

Ce serait faire preuve de beaucoup de langue de bois si je niais que nous traversons pour l'instant des difficultés au sein du Collège. Comme j'essaie de ne pas céder à la langue de bois, il faut bien convenir qu'il y a pour l'instant une petite difficulté à surmonter.

Pour le reste, contrairement à ce qui a pu être dit, la Commune fonctionne au quotidien. Le nombre et l'importance des points que nous avons traités aujourd'hui en sont le témoin. Nous ne validons pas que des points de fonctionnement courant, par exemple, nous avons un plan triennal qui a été négocié difficilement parce que la situation budgétaire communale est difficile, comme dans d'autres Communes ? Nous avons un budget mais toutes les autres Communes ne peuvent pas en dire autant.

Cette situation n'est évidemment pas agréable. Il n'est par exemple pas courant qu'un échevin déclare publiquement qu'il n'a plus confiance en son Bourgmestre. La question qui se pose alors pour rétablir cette confiance est la suivante : est-ce un échevin isolé qui n'a plus confiance ou est-ce une formation politique complète de la majorité qui n'a plus confiance ? Ce sont des choses dont nous devons évidemment débattre.

En revanche, je n'ai jamais dit ou proposé de retirer les attributions de cet échevin à la suite de ses déclarations. La question très précise de la journaliste était : « *Envisagez-vous un retrait des compétences de l'échevin ?* ». Je lui ai répondu que ce serait difficile parce qu'il faudrait une décision de l'ensemble du Collège, et je n'ai rien dit de plus. Je n'ai pas dit que j'envisageais cela, j'ai simplement rappelé de manière générale que le retrait des compétences d'un Échevin n'est pas une décision que le Bourgmestre peut prendre tout seul. C'est la journaliste qui a tiré des conclusions qui ne sont pas celles que j'ai formulées.

Cela n'est agréable pour personne et, même si la Commune fonctionne au quotidien, cette situation ne peut évidemment pas perturber car il est évident que ce serait mieux d'avoir une majorité soudée qui puisse aller de l'avant. Pour moi, cette cohésion doit et peut se retrouver autour d'un texte simple, qui est celui que nous avons signé le soir des élections : l'accord de majorité.

Je ne doute pas que lorsque le pic de la crise sera derrière nous, on ne fera pas les hypocrites, car on sait bien que ce qui se débat actuellement au Parlement régional, en commission d'enquête, est un élément difficile pour certains d'entre nous. Quand on aura dépassé ce moment-là, je pense que nous sommes tous assez adultes, volontaires et volontaristes pour notre Commune, que pour nous asseoir autour d'une table et aller de l'avant.

N. KAMMACHI :

On entend en tout cas la véracité de vos propos, parce que ne pas reconnaître qu'il y a un souci serait mentir. Tout montre que ça ne va pas. Cependant, vous n'avez pas répondu à ma question qui, pour moi, est essentielle : que faites-vous concrètement pour rétablir cette confiance et pour fixer un cap ? J'entends ici que cette mauvaise tension pourrait dépendre de ce qui se passe au niveau régional, mais je ne peux pas croire que cela ne provienne que de là.

Monsieur le Bourgmestre F. CUMPS :

Vous n'avez pas bien compris, je n'ai pas dit que la situation actuelle dépendait de ce qui se passait au niveau régional, j'ai dit qu'il reste vingt jours avant la fin de la commission d'enquête et je pense, par expérience donc, qu'il vaut mieux attendre la fin de cette commission pour pouvoir, tous ensemble, repartir sur de bonnes bases.

M. OUALAOUCH :

Je maintiens toutefois le carton jaune ; on se revoit en deuxième session, en espérant que d'ici là les choses se passent un peu mieux.